

Pour l'Atlas linguistique de la Belgique romane

par ÉLISÉE LEGROS

Sur l'état des recherches entreprises par notre maître JEAN HAUST, nous publions ci-après le rapport qui a paru dans « Vox Romanica », t. 9, 1946-47, p. 382-3. Ce bilan nous a été demandé par M. JAKOB JUD, professeur à l'Université de Zurich, lequel n'a cessé de s'intéresser activement à cette grande œuvre de la philologie wallonne ; n'écrivait-il pas dès 1933, après la publication du Dictionnaire liégeois : « On n'a plus qu'à formuler un seul vœu : que le Gouvernement belge fasse tous les efforts pour que M. Haust parvienne à achever aussi l'Atlas linguistique de la Wallonie ! » (Archivum Romanicum, 17, p. 128)?

*JEAN HAUST est mort sans avoir eu le temps ni obtenu les moyens de terminer son Atlas. LOUIS REMACLE et moi-même souhaitons pouvoir reprendre le travail, de façon à le compléter, particulièrement pour les cantons les moins touchés jusqu'ici. Cela fait, on pourrait envisager la publication de « ce précieux Atlas que tous les romanistes attendent avec impatience » (CHARLES BRUNEAU, *Le français moderne*, 15, 1947, p. 124) et « qu'il est indispensable, pour le progrès de la linguistique romane et wallonne et pour l'honneur de la science belge, de continuer et mener à son terme » (MARIO ROQUES, *Bull. de l'Acad. Roy. de Langue et de Litt. franç.*, 26, 1948, p. 24). Puisse-t-on sans tarder disposer des appuis qui nous permettront de ne pas décevoir l'attente des romanistes et le crédit fait à la science belge !*

* * *

L'enquête systématique sur les parlers de la Belgique romane entreprise par Jean Haust a commencé en 1924. Elle consiste à noter phonétiquement la traduction d'environ 4200 mots (ou formes de la conjugaison) répartis en 2100 questions : mots simples, énumérations d'espèces ou de parties d'objets, courtes phrases, description de quelques faits folkloriques.

Parmi les 1480 communes wallonnes, J. Haust considérait que 400 points était un maximum souhaitable, mais sans doute trop difficile à atteindre ; « si l'on pouvait approfondir 200 ou 300 points, le résultat serait déjà des plus satisfaisants », reconnaissait-il.

Il considérait aussi comme souhaitable que le même homme s'astreignît au minutieux travail de recherche et de notation, puis de transcription sur fiches. « Puissent, écrivait-il, ses forces y suffire jusqu'au bout ! »

L'enquête devait, en principe, se faire sur place : ou bien l'enquêteur remplit lui-même le questionnaire, ce qui prend près d'une semaine de travail (et encore ne doit-on pas perdre son temps à chercher le sujet compétent et complaisant) ; ou bien le questionnaire est préalablement rempli le mieux possible par un correspondant bénévole, puis l'enquêteur va le revoir et le contrôler auprès de ce correspondant ou auprès d'une autre personne, système qui abrège de moitié la durée du travail (1).

Ajoutons que, chaque fois que cela lui a été possible, J. Haust ne s'est pas fait faute de recueillir toutes sortes de données en marge du questionnaire, et notamment des renseignements toponymiques (2).

(1) Cf. le *Bull. de la Commiss. Roy. de Topon. et Dialectol.*, 1, 1927, p. 71-77. — Voir aussi le même Bulletin, 4, 1930, p. 285-8.

(2) Voir pour ce domaine J. HAUST, *Enquête dialectale sur la*

Cependant, dans la pratique, les difficultés d'une besogne accablante et continuellement interrompue par les obligations de l'enseignement et par tant de travaux et de collaborations scientifiques, ont forcé J. Haust à recourir pour certains points à l'aide de quelques élèves et amis qui, après avoir répondu au questionnaire pour leur village natal, ont à leur tour enquêté dans une ou plusieurs autres localités. L'enquête n'a pu se faire non plus chaque fois sur place : certains témoins séjournant à Liège ou dans les environs depuis quelque temps ou momentanément ont été interrogés à Liège ; des sondages réduits ont été faits aussi auprès de personnes rencontrées au cours d'une enquête dans une autre localité ; plusieurs de ces enquêtes ont du reste pu être dans la suite revues sur les lieux par J. Haust ou par un de ses élèves.

L'immensité d'une tâche infiniment ardue, entreprise à un âge avancé déjà et avec trop peu d'encouragements substantiels, puis contrecarrée par la guerre, explique assez qu'il ait fallu parfois s'écarter d'un idéal malaisément réalisable dans tous les cas.

En ne comptant qu'un point par commune (alors que pour certaines communes le questionnaire a été rempli deux fois, voire trois ou quatre fois pour des sections différentes, ou enrichi de nombreuses variantes localisées), à la mort de J. Haust, l'enquête avait atteint 209 points entièrement terminés (et pour la plupart recopiés sur fiches) : 60 dans la province de Liège, 1 dans le Limbourg, 55 dans le Luxembourg, 31 dans la province de Namur, 13 dans le Brabant, 49 dans le Hainaut. Il faut y ajouter 3 points (1 liégeois et 2 luxembourgeois) étudiés avec une

toponymie wallonne, Mémoire de la Comm. de Top. et Dial., XVI-143 p., 1940-41, ainsi que *Le toponyme ardennais ja (jè, fwè)*, Acad. Roy. de Langue et de Litt. franç. de Belgique, Bulletin, 1937, p. 121-153.

personne qui fournissait les variantes de sa commune, voisine de celle sur laquelle portait l'enquête principale. 21 questionnaires (dont 1 en Flandre occidentale) sont remplis entièrement, mais, par suite de circonstances diverses, n'ont pu être revus encore ou être revus complètement. 22 questionnaires sont au moins remplis à moitié. 188 points ont été explorés rapidement pour cent ou deux cents questions environ. Pour 2 points, l'enquête était en cours (1).

Liège, novembre 1947.

(1) Pour apprécier une partie de la riche documentation déjà recueillie, on peut se reporter aux données utilisées et aux cartes provisoires publiées dans divers ouvrages et revues, spécialement à celles du *Bull. de la Comm. de Topon. et Dialect.*, 2, 1928, p. 265-307, et 8, 1934, p. 299-337, et qui pourraient souvent aujourd'hui être complétées dans plusieurs de leurs détails.
